

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN PLUS SUPERLEAGUE

Les communications et procédures se feront via la plateforme informatique dédiée ou sur l'Event Maker.

Sauf dispositions contraires, le règlement s'applique pour les Opens Plus Superleague Masculins et Féminins.

Préambule :

Les tournois Opens Plus font partie du circuit Open Plus de la Superleague 3x3 FFBB se déroulant de mai à juillet.

Il y aura, à terme, 3 niveaux de tournois (du plus bas vers le plus haut) :

- Le niveau 1 ou Open Plus Access (souhait : un par département) ;
- Le niveau 2 (souhait : deux par région)
- Le niveau 3 (souhait : un par métropole régionale)

A partir de la saison 2019-2020, il est souhaité que chaque Comité Départemental organise un Open Plus Access, au minimum un mois avant la date de l'Open Plus auquel il est rattaché par la commission 3x3 FFBB. S'il le souhaite, le Comité Départemental pourra confier cette organisation, soit à un club de son territoire, soit à un organisateur d'Open Start sur son territoire, ou pourra le co organiser avec l'organisateur de l'Open Plus auquel il sera rattaché, après l'attribution des Opens Plus par la FFBB. Les catégories proposées aux Opens Plus Access doivent correspondre aux catégories de l'Open Plus.

Modalités de qualification à un Open Plus via un Open Plus Access :

- Le vainqueur d'un Open Plus Access est qualifié pour le tableau final de l'Open Plus auquel il est rattaché ;
- Le jour de l'Open Plus, chaque équipe doit présenter dans son effectif au moins deux joueurs présents dans l'effectif de l'équipe qualifiée lors de l'Open Plus Access.

## ARTICLE 1 - GENERALITES ET INSCRIPTION

### 1.1 Circuit des Opens Plus

Le circuit Open Plus regroupe tous les Opens Plus sur l'ensemble du territoire national ; il se déroule entre mai et juillet.

Chaque équipe a la possibilité de participer à plusieurs Open Plus.

### 1.2 Inscription des équipes

Afin de participer à un Open Plus, une équipe s'inscrit sur la plateforme FFBB ou 3x3 FIBA Event Maker. Une équipe peut candidater à plusieurs Opens Plus se déroulant à la même date, dans ce cas, elle sera automatiquement sélectionnée pour l'Open Plus qui lui offre le meilleur classement dans la liste des équipes inscrites.

L'inscription à un Open Plus se fait en fonction du ranking individuel FIBA des joueurs et joueuses : les équipes inscrites à un Open Plus sont classées entre elles au regard du cumul des points au ranking FIBA des trois meilleurs joueurs déclarés sur un Open Plus.

Le Manager d'organisation 3x3 détermine les listes des équipes participant à chaque Open Plus à partir des inscriptions et gère, en collaboration avec l'organisateur et la FFBB, les évolutions éventuelles de la liste des engagements.

La FFBB publie la liste des équipes inscrites pour chaque Open Plus et le Manager d'organisation 3x3 créé le tournoi sur l'Event Maker.

### 1.3 Coût de l'inscription

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est fixé par l'organisateur et doit impérativement être payé par les équipes 5 jours avant le début du tournoi de qualifications pour les Opens Plus Masculins et 5 jours avant le début du tournoi final pour les Opens Plus Féminins.

A défaut, l'organisateur pourra refuser la participation de l'équipe.

## ARTICLE 2 - SYSTEME DE L'EPREUVE

Chaque Open Plus féminin est constitué d'un seul tournoi final.  
Chaque Open Plus masculin est constitué d'un tournoi de qualification et d'un tournoi final.

### 2.1 Open Plus Féminin

#### Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

#### Phase 2

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau de ces phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

### 2.2 Open Plus Masculin

#### Tournoi de qualification :

#### Phase 1

Les 8 équipes sont réparties en 2 poules comptant chacune 4 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

#### Phase 2

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiées pour les demi-finales.

Elles sont déterminées selon le principe suivant :

- A1 contre B2
- B1 contre A2

Accession au tournoi final

Les deux équipes vainqueur des demi-finales sont qualifiées pour le tournoi final sans qu'elles n'aient à se rencontrer pour sur un match.

**Tournoi final :**Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau de ces phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

**2.3 Qualification pour l'Open de France**

La qualification pour l'Open de France se fait en fonction du classement des équipes à l'issue du circuit des Opens Plus.

Chaque équipe est alors classée selon le total des points FFBB obtenus uniquement sur le circuit des Opens Plus :

- 1 500 points pour l'équipe 1<sup>ère</sup>
- 750 points pour l'équipe 2<sup>ème</sup>
- 500 points pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- 300 points pour les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup>
- 200 points pour les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>
- Les équipes du tournoi de qualification marquent 100 points
- Un bonus de 500 points est attribué à toute équipe ayant participé à 5 Opens Plus ou plus

Les 17 équipes ayant totalisé le plus de points sont qualifiées à l'Open de France, à cela s'ajoute une wild card FFBB.



**ARTICLE 3 -  
ÉQUIPES****3.1 Open Plus Féminin = tournoi unique**

12 équipes :

Les équipes classées de 1 à 8 sont directement qualifiées au tournoi final.

A ces 8 équipes, s'ajoutent 4 Wild Cards issues des 4 Opens Plus Access liés à l'Open Plus.

Si 5 Opens Plus Access sont reliés à un Open Plus féminin, les équipes classées de 1 à 7 au ranking seront directement qualifiées à l'Open Plus.

Si le nombre d'Open Plus Access n'est pas suffisant, les équipes seront sélectionnées selon leur ranking

**3.2 Open Plus Masculin = tournoi de qualification + tournoi final**

Les équipes classées de 1 à 7 sont directement qualifiées au tournoi final (TF).

A ces 7 équipes, s'ajoutent :

- 4 Wild Cards issues des 4 Opens Plus Access liés à l'Open Plus
- l'équipe gagnante du tournoi de qualification

Si absence de tournoi de qualification, les équipes de 1 à 8 sont directement qualifiées au tournoi final.

Si le nombre d'Open Plus Access n'est pas suffisant, les équipes seront sélectionnées selon leur ranking.

Le tournoi de qualification regroupe les équipes classées de 8 à 15.



**ARTICLE 4 -  
EFFECTIF DES  
EQUIPES**

**4.1 Effectif d'une équipe pour le circuit des Open Plus**

Lors de sa première inscription de la saison à un Open Plus, une équipe renseigne la liste des 3, 4, 5, 6 ou 7 joueurs de son effectif.

Si une équipe inscrit uniquement 3 joueurs, elle peut compléter sa liste durant le circuit jusqu'à un maximum de 7 joueurs.

**4.2 Effectif d'une équipe pour un Open Plus**

Les équipes doivent déclarer leur effectif pour chaque Open, au plus tard 10 jours avant la date du tournoi.

Si une équipe est dans l'impossibilité de présenter 3 joueurs lors du tournoi de qualifications ou du tournoi final, elle doit en informer l'organisateur et le Pôle 3x3 au plus tard une semaine avant le tournoi.

En cas d'impossibilité de participation d'un joueur inscrit au moment du cut des équipes en fonction du ranking FIBA, un autre joueur de l'effectif, titulaire d'une licence autorisée, pourra le remplacer. Le capitaine devra présenter le certificat médical justifiant de l'impossibilité du joueur indisponible à participer à la compétition.

Ce type de remplacement, entre la clôture de l'inscription et le début de l'Open, ne peut être effectué que deux fois pour chaque équipe sur toute la durée du circuit.

A partir de la 3<sup>ème</sup> demande de remplacement, l'équipe verra son inscription au tournoi annulée et sera remplacée par l'équipe suivante sur la liste.

Nombre de joueur(se)s obligatoires dans l'effectif de l'équipe pour un Open	Minimum	3
	Maximum	4

**ARTICLE 5 - REGLES  
DE QUALIFICATION**

Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence Compétition de club	Sans limite
	Licence Superleague / Juniorleague	Sans limite
Nombre de joueur(se)s bénéficiant d'un surclassement		Sans limite

Un joueur ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe pour le circuit des Opens Plus.

Tous les joueurs et joueuses, participant à l'Open Plus, doivent être titulaire d'une licence compétition et/ou Superleague valide pour la saison en cours. Une saison sportive va du 1er Juillet de l'année N jusqu'au 30 Juin de l'année N+1.

La conformité des effectifs à l'ensemble des dispositions règlementaires, et notamment les règles de qualification, est contrôlée par le Manager d'organisation 3x3.

Ce contrôle intervient en amont du déroulement du tournoi, dès que l'équipe a transmis la liste de son effectif, et à tout moment lors du tournoi.

Toute équipe déclarant un effectif non-conforme verra son inscription refusée.

<b><u>ARTICLE 6 - STATUT DES JOUEURS</u></b>	Les joueurs doivent avoir un profil FIBA 3x3 validé sur le site <a href="http://www.play.fiba3x3.com">www.play.fiba3x3.com</a> Le Manager d'organisation 3x3 vérifie la conformité des profils FIBA des joueurs et à défaut, l'inscription du joueur sera refusée.
<b><u>ARTICLE 7 - REGLEMENT DE JEU APPLICABLE</u></b>	FIBA 3x3 – Règles officielles
<b><u>ARTICLE 8 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u></b>	Au choix de l'organisateur
<b><u>ARTICLE 9 - SALLE</u></b>	Classement : H1
<b><u>ARTICLE 10 - SURCLASSEMENT</u></b>	<p><b>Participation des joueurs de moins de 18 ans à la Superleague</b> Un joueur de la catégorie d'âge U18 peut participer à la Superleague s'il bénéficie d'un surclassement validé par la Fédération dans les mêmes conditions qu'un joueur U18 5x5 souhaitant participer aux compétitions de niveau régional.</p> <p><b>Surclassement</b> Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin, conformément au règlement médical de la Fédération. Sa date d'effet est celle du dépôt au comité départemental du certificat médical autorisant le surclassement. Est assimilée à la date de dépôt, la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée.</p>
<b><u>ARTICLE 11 - CAS PARTICULIERS</u></b>	Les joueurs licenciés au sein d'une fédération étrangère peuvent participer aux Opens Plus à la condition nécessaire qu'ils justifient d'une licence Superleague 3x3.
<b><u>ARTICLE 12 - PRIZE MONEY</u></b>	<p>L'organisateur doit verser un Prize Money pour chaque Open Plus (masculin et féminin) d'un montant minimum de 2 000 euros, réparti de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 000 euros à l'équipe vainqueur</li> <li>- 600 euros à l'équipe finaliste</li> <li>- 200 euros aux demi-finalistes</li> </ul>

### **ARTICLE 13 - FORFAITS ET REMPLACEMENT**

#### **13.1 Forfaits des équipes**

En cas de forfait d'une équipe, lors du tournoi de qualification ou du tournoi final, cette équipe doit prévenir l'organisateur et la Commission 3x3.

Si elle déclare forfait au plus tard 3 jours avant le début du tournoi objet du forfait, cela n'entraîne pas de conséquences pour l'équipe.

Si elle déclare forfait moins de 3 jours avant le début du tournoi objet du forfait, les membres de l'équipe reçoivent un avertissement et, au bout de deux avertissements, peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire.

Si une équipe ne se présente pas lors d'un tournoi en dépit de son inscription et sans respecter les modalités d'informations préalables, la Commission 3x3 pourra refuser toute inscription de cette équipe à un ou plusieurs autres Open du circuit et à l'Open de France. Les frais d'inscription ayant pu être engagés ne seront pas restitués.

## 13.2 Modalités de remplacements

### a) Forfait d'une équipe du tournoi de qualification masculin

1. Si une équipe du tournoi de qualification déclare forfait, il est proposé à l'équipe suivante de la liste d'inscription de la remplacer.
2. Si cette équipe refuse, la place est proposée aux équipes suivantes dans l'ordre de classement sur la liste.

### b) Forfait d'une équipe du tournoi final

Chez les hommes :

1. Si une équipe du tournoi final déclare forfait, l'équipe classée 8<sup>ème</sup> de la liste et donc 1<sup>ère</sup> équipe sur la liste de qualification rentre directement dans le tournoi final. L'équipe classée 16<sup>ème</sup> de la liste et donc première de la liste d'attente rentre elle dans le tournoi de qualification.
2. Le système de repêchage est le même pour deux, trois forfaits ou plus.

Chez les femmes :

1. Si une équipe du tournoi final déclare forfait, l'équipe classée 9<sup>ème</sup> de la liste et donc 1<sup>ère</sup> équipe de la liste d'attente rentre directement dans le tournoi final.
2. Le système de repêchage est le même pour deux, trois forfaits ou plus.

### c) Lucky looser

1. En cas de forfait d'une équipe du tournoi final après le début des qualifications, une deuxième équipe du tournoi de qualification est admise dans le tournoi final.
2. En cas de double forfait dans le tournoi final après le début des qualifications, les deux équipes suivantes au classement des qualifications sont admises dans le tournoi final. Ces équipes sont prévenues par le manager d'organisation.
3. S'il y a plus de deux forfaits dans le tournoi final, une liste des équipes ayant perdu en poules de qualifications est établie par le manager d'organisation et détermine l'ordre de priorité d'entrée des équipes.

## ARTICLE 14 - OFFICIELS

### 14.1 Les Refs

Ils sont désignés par la Commission 3x3 sur chaque tournoi Open Plus au plus tard un mois avant la date du tournoi.

Ils ont en charge d'arbitrer les parties sous la supervision du Manager d'organisation.

### 14.2 Le Manager d'organisation 3x3

Un Manager d'organisation 3x3 est désigné par la Commission 3x3 sur chaque Open Plus.

Il est présent à compter de la veille du tournoi. Il s'assure de la présence de tous les Refs et les répartit sur l'ensemble des rencontres de l'Open.

Il veille à la bonne organisation et au bon déroulement de l'Open ; ainsi qu'au respect du cahier des charges.

Il vérifie les licences, profils 3x3 et des conditions de participation.

Le Manager d'organisation 3x3 traite sans délai les réclamations ou contestations éventuelles sur l'application du présent règlement et/ou du règlement de jeu, en qualité de juge unique. Ses décisions sont insusceptibles de recours.

Il contrôle les résultats renseignés dans l'Event Maker et les transmet à la Fédération.

Après la compétition, il établit un rapport à l'attention de la Fédération sur l'organisation et le respect du cahier des charges par l'organisateur, et sur l'activité des Refs.

## **ARTICLE 15 – EXPLOITATION DES OPENS**

### **15.1 Billetterie**

L'organisateur a le choix de faire payer un droit d'entrée ou de laisser l'entrée gratuite.

### **15.2 Droits d'exploitation**

Les droits d'exploitation de chaque Open sont propriétés exclusives de la Fédération.

### **15.3 Droit d'image**

L'organisateur veille :

- À recueillir toutes les autorisations individuelles nécessaires,
- À informer le public si une ou des captations d'images sont effectuées lors de son tournoi pour une diffusion ou utilisation ultérieure.

## **ARTICLE 16 – ORGANISATEUR ET HOMOLOGATION**

### **16.1 Publication du cahier des charges**

La Fédération établit un cahier des charges qui précise aux candidats à l'organisation les besoins auxquels l'organisateur doit répondre et organise la relation entre les différents acteurs pour chaque Open.

Ce cahier des charges est publié sur le site de la Fédération.

### **16.2 Candidature**

Avant le 1<sup>er</sup> décembre, les candidats à l'organisation d'un Open Plus doivent être régulièrement affiliés auprès de la FFBB et remplir un dossier de candidature.

Ce dossier doit être retourné à la Commission 3x3 qui détermine le calendrier de la saison après avoir examiné l'ensemble des candidatures.

### **16.3 Validation par la Commission 3x3**

La Commission 3x3 valide un maximum de 20 tournois, qui constitueront le circuit des Opens Plus sur le territoire national.

Si le nombre de dossiers de candidatures est supérieur au nombre fixé par la commission et la FFBB, elle choisira parmi les candidatures, les tournois qui constitueront le circuit Open Plus.

Cette décision est insusceptible de recours.

Les tournois Opens Plus sont attribués pour 3 ans sur réserve de la réaffiliation de l'organisateur.



#### 16.4 Validation

Après étude du dossier, la Commission 3x3 valide le tournoi s'il répond aux conditions fixées dans le cahier des charges.

Une fois retenu, chaque organisateur doit :

- S'acquitter d'un droit financier envers la Fédération :
  - o Tournoi masculin et féminin : mille cinq cent euros (1 500 €)
  - o Tournoi masculin seul : mille deux cent euros (1 200 €)
  - o Tournoi féminin seul : six cent euros (600 €)

Pour organiser un Open sur le territoire national, toute structure déconcentrée (ligue, comité) ou autre (association, collectivités, entreprises, sociétés organisatrices d'événements) peut en faire la demande.

Une autorisation d'organisation est donc délivrée à l'organisateur.  
En cas de refus, sa décision n'est pas susceptible de recours.

L'Open est obligatoirement ranké sur la plateforme FIBA 3x3.

Toute modification des engagements pris dans le cahier des charges peut entraîner une modification, voire une annulation du niveau de classement de l'Open ou de la manifestation par la Commission 3x3.

